

Organisme de formation de la FFR - Fédération française de rugby
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 91 06625 91 auprès du préfet de région d'Île-de-France
N° de Siret : 78440581300089
Code CPF 142157

BREVET FÉDÉRAL « RUGBY A 5 – NIVEAU 2 - SANTÉ »



Cette certification permet d'actualiser et de faire valoir des compétences dans la conception, l'animation et l'évaluation de séances de rugby à 5 Santé adapté au public dans le cadre du « sport sur prescription médicale. Cette certification apparaît sur la liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée, d'une maladie chronique ou présentant des facteurs de risque, personnes en situation de perte d'autonomie. (loi du 2 mars 2022 – JORF)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation est destinée aux personnes, exerçant bénévolement ou professionnellement dans l'encadrement sportif d'un club de Rugby, qui souhaitent approfondir leurs connaissances afin d'acquérir les compétences requises à l'encadrement des patients atteints d'une affection de longue durée ou d'une maladie chronique ou présentant des facteurs de risques et des personnes en perte d'autonomie.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de posséder les ressources de base permettant de mieux comprendre les pathologies chroniques suivantes :

- Activité physique et pathologies rhumatismales
- APS et appareil locomoteur
- Cancer
- Effets du vieillissement
- Maladies métaboliques
- Maladies cardio-vasculaires
- Maladies Neuro-dégénératives
- Pédiatrie – programmes de réhabilitation à l'effort

Ces éléments permettront aux clubs sportifs, dans lesquels sont engagés les stagiaires, d'accueillir les patients atteints de ces pathologies, de leur permettre d'accéder à une activité physique adaptée mais aussi de créer du lien social.



PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS A LA FORMATION

- Être licencié(e) dans une association affiliée à la FFR
- Être titulaire du PSC ou en cours de formation ou inscrit à une prochaine session de formation
- Être titulaire du Brevet Fédéral Rugby à 5 niveau 1 « Loisir – Bien-Être » ou son équivalent.

A titre exceptionnel, la candidature d'une personne inscrite ou en cours de formation au Brevet Fédéral Rugby à 5 niveau 1 « Loisir – Bien-Être » pourra être examinée.

VERIFICATION DES EXIGENCES PREALABLES :

Les exigences préalables sont vérifiées par présentation des documents indiqués dans la « liste des pièces à joindre au dossier d'inscription » en annexe.

NB: Le statut d'éducateur licencié à la FFR « en cours de formation » et le Brevet Fédéral Rugby à 5 niveau 2 Santé ne seront délivrés que lorsque les "Prérequis" auront été fournis à l'INEF .



SÉLECTION DES CANDIDATES ET DES CANDIDATS

Dossier d'inscription

Le dossier d'inscription sera à compléter en ligne au plus tard le **vendredi 21/03/2025** délais de rigueur [en cliquant sur ce lien](#)



LIEU DE LA FORMATION

La formation se déroule à distance via une plateforme d'e-learning, le séminaire final ayant lieu en présentiel dans les locaux de la Fédération Française de Rugby à Marcoussis.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Une personne référente pour l'accueil de personne en situation de handicap peut permettre un accompagnement sur les parcours de formation.

Votre contact : aurelie.barazer@ffr.fr / 01 69 63 65 58



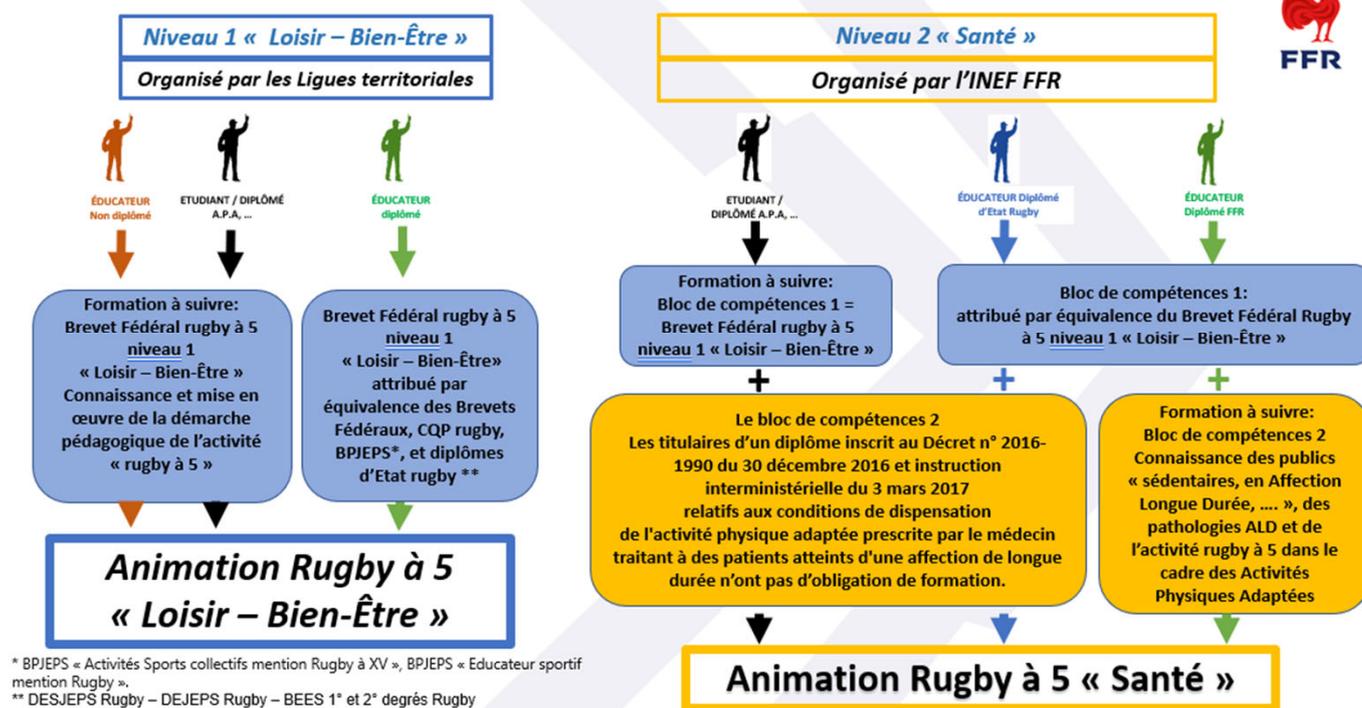
DURÉE ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

La durée de la formation hors alternance est de 55 heures. Elle se décompose en sessions de formation à distance (45 heures) et un séminaire en présentiel à Marcoussis (10 heures).

Recyclage :

Les titulaires du BF Rugby à 5 Niveau 2 « Santé », devront réactiver leur diplôme tous les 2 ans.

Le Brevet Fédéral Rugby à 5: niveau 1 « Loisir – Bien-Être et niveau 2 « Santé »



La session de formation débutera le 1er avril 2025 et se terminera le 30 septembre 2025.

Le contenu de la formation à distance (e-learning) est organisé par l'UVFMS et comporte 17 modules :

Contenu de la session - Sport et santé - FFR
Sport et santé - FFR - session 10/2025 - 30 septembre 2024 au 30 mars 2025

Retour Contenu Forum Participants Compléments Statistiques Paramètres

Mode édition

RÉUNION EN DISTANTIEL LE MARDI 22 OCTOBRE À 18H00 - DÉCROISSANCE - ÉQUILIBRE 1 élément	TESTEZ VOS CONNAISSANCES AU DÉBUT DE VOTRE FORMATION ET COMPARÉZ VOS DÉBUTÉS 1 élément	LOI "SPORT SUR ORDONNANCE", CE QUE VOUS DEVIEZ CONNAÎTRE 7 éléments	LE DIABÈTE DE TYPE 1 ET 2 7 éléments
LES CANCERS 14 éléments	SURPOIDS ET OBÉSITÉ 3 éléments	MÉDECINE DU SPORT 24 éléments	MÉDICOSPORT-SANTÉ 1 élément
MALADIES CARDIOVASCULAIRES 6 éléments	EFFETS DU VIEILLISSEMENT 6 éléments	MALADIES NEURO-DÉGÉNÉRATIVES 3 éléments	TRAUMATOLOGIE 11 éléments
ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE 14 éléments	NUTRITION 4 éléments	MODULE PÉDIATRIE - PROGRAMMES DE DÉLABRIATION À L'EFFORT CHEZ LES ENFANTS 5 éléments	FOCUS SUR LES SPÉCIFICITÉS FÉDÉRALES 8 éléments
TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR L'ENSEMBLE DES THÉMATIQUES DE VOTRE FORMATION 1 élément	PRÉSENTIEL DU VENDREDI 1 élément		



PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation en distanciel sur la plate-forme de l'Université Virtuelle Francophone de Médecine du Sport :

- Acquisition de connaissances sur les pathologies chroniques et pathologies classées en ALD, le vieillissement, la nutrition, l'entraînement physique, la réhabilitation à l'effort chez l'enfant, la réglementation sur le Sport sur Ordonnance et les spécificités du Rugby à 5, activité adaptée.
- Suivi des stagiaires par le responsable de la formation UVFMS et par le responsable FFR
- Possibilité pour les stagiaires de contacter les responsables formation soit par le forum en ligne – soit par mail
- Conférences Visio en cours de formation proposées à l'ensemble des stagiaires
- Contrôle des connaissances et Evaluations par QCM et TD sur les modules
- Validation en ligne de la formation en distanciel **pour le 1^{er} septembre 2025**

Formation en présentiel : Participation au stage final **du 19 septembre (14h) au 20 septembre (12h)** au Centre National de Rugby :

- Complément de formation sur les pathologies et le suivi des pratiquants par l'UVFMS,
- Echange de bonnes pratiques sur la création des Sections Rugby à 5 Santé
- La pédagogie adaptée à la population Sport sur ordonnance :
 - Construction d'une séance et animation terrain par les stagiaires.
 - Evaluation et prévention des risques, comportements et gestes à réaliser en cas d'incident



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation hybride, majoritairement en e-learning, associant des méthodes actives au travers de travaux de groupes, classes inversées, mises en situation pratiques, témoignages de professionnel.les, interventions d'expert.es, études de cas, analyses de pratiques professionnelles ...



MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

Moyens humains

Les formateurs formatrices et intervenant.es sont des professionnel.les de la formation (UVFMS et FFR), et/ou des professionnel.les du rugby (FFR) et/ou du secteur médical (UVFMS et FFR).

Moyens matériels

Les matériels mis à disposition des stagiaires sont les suivants : matériels pédagogiques classiques, matériels collectifs sportifs, accès à une plateforme de formation en ligne de manière contrôlée.





MODALITÉS DE CERTIFICATION

Le diplôme est attribué suite à

- 1) L'évaluation des modules sur la plateforme U.V.F.M.S,
- 2) L'évaluation lors d'une séance de rugby à 5 « Santé » pendant le séminaire en présentiel



TAUX DE RÉUSSITE DES SESSIONS PRÉCÉDENTES

Session	Entrée en formation	Fin de formation	stagiaires	réussite
S1	15/03/2020	15/09/2020	23	96 %
S2	15/09/2020	15/03/2021	19	95 %
S3	15/03/2021	14/09/2021	29	86 %
S4	15/09/2021	30/03/2022	29	89 %
S5	01/04/2022	30/09/2022	15	54 %
S6	01/10/2022	30/03/2023	28	57 %
S7	01/04/2023	30/09/2023	20	85 %
S8	01/10/2023	30/03/2024	28	100%
S9	01/04/2024	30/10/2024	25	96%
S10	01/10/2024	31/03/2025	37	en cours



CANDIDATURES ET ACCÈS A LA FORMATION POUR 2024-2025

NOMBRE DE DOSSIERS RECUS	NOMBRE DE PERSONNES ADMISES EN FORMATION
37	37



COÛT DE LA FORMATION

**Coûts pédagogiques de la formation : 480 € HT (en cas de prise en charge par un OPCO, la TVA sera appliquée).
(Soit 8.73 € HT l'heure de formation)**

Pour les deux jours de formation en présentiel à Marcoussis, les frais d'hébergement/restauration sont pris en charge pour l'ensemble des participants par la Fédération Française de Rugby.

Tous les autres frais inhérents à la venue des stagiaires en formation (transport, hébergement la veille de la formation, ...), restent à la charge du stagiaire.

La TVA n'est pas appliquée si la formation est facturée à un licencié de la Fédération Française de Rugby, un comité ou club affilié à la Fédération Française de Rugby (en application de l'article 293 B du Code général des impôts). En revanche, la TVA est appliquée si la formation est facturée à un OPCO.



CONTACTS

Assistante formation :
Céline GIRAUD - Tel. 01 69 63 64 56 – Celine.Giraud@ffr.fr

Responsable pédagogique :
Benoit OSZUSTOWICZ - benoit.oszustowicz@ffr.fr